

L'évolution des droits de la femme

Présentation

En premier lieu, Toujours j'ai été beaucoup sensibilisé avec le collectif féminin et toutes les revendications en contre des inégalités de genre. En fait je m'indigne quand les droits fondamentaux des femmes sont violés puisque dans le contexte actuel je considère que l'égalité n'est pas un fait réel. Par cette raison j'ai curiosité pour connaître les origines des différences à niveau social et légales d'aujourd'hui. En plus les droits en général sont fondamentaux pour vivre dans une société respectueuse, égalitaire et humaine, cependant le collectif féminin beaucoup de fois ne s'est pris pas en considération.

En deuxième lieu mon travail se base en une étude comparative entre l'évolution des droits de la femme en l'Espagne et en la France avec l'objectif d'établir des parallélismes entre les deux états et voir si l'évolution a été progressive. En plus je veux connaître la bataille constante des femmes pour être individués reconnus et les conditions de tous les droits pendant le progrès.

Finalement, j'ai réalisé le travail en Français puisque je suis en train de faire le Batxibac et c'est une bonne façon d'accélérer la rédaction et enrichir mon vocabulaire sur le thème.



Méthodologie

La méthodologie que j'ai suivie se base en deux parties : la partie théorique et la partie pratique. D'un côté la partie théorique englobe toute la recherche d'information des droits en France comme en Espagne. D'autre côté la partie pratique se base en l'étude comparative de l'évolution des lois dans le contexte historique. Au début nous pouvons voir une table comparative avec une petite ampliation au-dessous, alors il y a l'explication du contexte historique qui a influé sur la promulgation des lois, et finalement un essieu chronologique très visuel.

Corps du travail

La déclaration des droits de la femme et la citoyenne s'est faite en France en pleine révolution Française, concrètement dans l'Étape modérée en 1791. Olympe Gouges, l'auteure de la déclaration et défenseuse des idéaux de la révolution. Ce document a été la première revendication des droits des femmes qui a supposé un pas très important pour la lutte des femmes au cours de l'histoire. Pendant ce temps en Espagne il y avait une monarchie absolue qui a interdit la filtration de l'information de la révolte française au pays.

En 1792 en France s'est proclamé la Première République Française. En conséquence, dans la même année, s'est adoptée la loi du divorce, un des principaux droits pour obtenir l'égalité des conditions des conjoints dans le mariage et évidemment la liberté de la femme. Au début de la Restauration Bourbonnienne le droit du divorce a été annulé, mais s'est réadopté la loi du divorce en 1832. Par contre en Espagne la loi du divorce ne s'est pas adoptée jusqu'en 1932, cent quarante ans après que la France. L'adoption de cette loi a été pendant la Deuxième République Espagnole avec l'objectif de laisser à la femme le droit à décider sur sa liberté. Cependant dans le Franquisme cette législation a été annulée, mais réadoptée en 1981.

Le droit à l'éducation des femmes s'est proclamé en Espagne en 1857 s'est adoptée la loi Moyano qui a octroyé aux filles l'opportunité d'accéder à une éducation basique et égalitaire. Quelques années plus tard en 1882 pendant la Troisième République en France aussi s'est adoptée la loi sur l'enseignement primaire obligatoire qui a continué progresser. Par contre en Espagne le progrès s'est arrêté à cause de l'instauration du Franquisme en 1939 qui a été récupérée après la dictature.

En 1907 en France les femmes ont obtenu le droit de disposer librement de leur salaire dans la Troisième République. Toutefois pendant les deux guerres mondiales les femmes étaient fondamentales pour l'économie. Cependant à cause de l'installation du Régime de Vichy, ce droit a été annulé. Mais en 1965, dans la Cinquième République, elles ont récupéré leur liberté économique. En Espagne, se considérait que les femmes n'avaient pas la capacité d'accéder à un travail. En 1900 s'est proclamée la Loi Dato, laquelle a fixé les conditions de travail des femmes. De toute façon

n'a pas été jusqu'à la Guerre Civile Espagnole (1936-1939) que les femmes n'ont représenté pas un élément clé pour l'économie. Malgré l'effort, l'arrivée au pouvoir du Général Franco a caché tous les désirs de liberté. Finalement en 1976 s'est réadopté le droit à travailler avec des meilleures.

Le droit de vote des femmes s'est adopté à l'Espagne en 1931 pendant la Deuxième République Espagnole. En effet un des idéaux qui défendait la république a été l'égalité des hommes et femmes. À la fin s'est considéré la femme comme un individu avec capacité de décision et aussi s'est reconnu comme citoyenne. Malgré l'effort en 1939 a éliminé le droit à voter. En 1977 au fin de la dictature s'est rétabli le Suffrage Universel. En France s'est adopté le Suffrage Universel en 1944, à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale et le régime Vichy. Enfin les femmes ont peut devenir citoyennes.

En 1972 dans la Cinquième République Française s'est adopté une loi pour obtenir le droit à toucher le même salaire les hommes comme les femmes. L'égalité salariale a été une lutte constante puisque se considérait que les femmes n'avaient pas une rentabilité et efficacité pareil que les hommes. Néanmoins dans la nouvelle république stable et bien consolidé s'est octroyé aux femmes ce droit. En plus, quelques années avant, en 1950 s'est légalisé le salaire féminin et en 1965 s'est permis aux femmes d'accéder à un travail sans l'autorisation de son mari.

À l'Espagne en 1999 dans le gouvernement du Parti Populaire s'est adopté une loi sur la conciliation de la vie familiale et le travail à plusieurs niveaux. Dans cette législation s'est établie l'égalité de salaire et la conciliation avec la famille. Cependant la régulation concrète sur l'égalité salariale n'a pas été jusqu'en 2007. Cette année se sont adoptées des mesures efficaces et réelles pour cacher les discriminations de genre dans le travail.

Dans l'Espagne la loi qui a adopté l'avortement s'est promulgué en 1937, en pleine Guerre Civile Espagnole. L'avortement a été une mesure très moderne avec l'objectif de concéder le droit à la femme de décider sur leur maternité et de casser l'idée traditionnelle de femme ou elle représente un moyen de reproduction. Toutefois en 1939, dans la chute de la république et l'instauration du régime, l'avortement a été interdit et sévèrement puni. Par conséquence la femme a retourné au rôle traditionnel lequel consistait en être bonne épouse et mère dans la famille. Après cette période de répression, en 1985 s'est légalisé de nouveau l'avortement. Durant cette période l'Espagne a essayé de récupérer toutes les années à reculer pendant la dictature. Quelques années plus tard en 2010 s'est reconnu l'avortement comme un droit fondamental.

En 1956, pendant la période de crise coloniale de la Quatrième République s'est établi à la France un Planning Familial. Ce projet avait l'objectif de contrôler les naissances puisque après la Première Guerre Mondiale à cause de la crise démo-

graphique s'est sévèrement puni n'importe quelle méthode de contraception. Ce planning débouchera en la légalisation de la pilule contraceptive en 1967 pendant la Cinquième République dirigée par le Général Gaulle. Enfin en 1975, dans la Cinquième République Française s'est légalisée l'interruption volontaire des grossesses avec l'objectif de concéder aux femmes la possibilité de décider sur leur corps. Dans la Cinquième République Française en 1980 s'est adopté une loi laquelle a réprimé le viol. Puisque jusqu'en ce moment là, la violence de genre n'avait jamais été considéré un délit pénal. Donc, cette loi avait l'objectif de concrétiser toutes les agressions qui se considéraient attentats contre l'intégrité des femmes, d'ailleurs tous ces attaques ont été punis par la nouvelle législation. Toutefois quelques ans plus tard, en 1990 cette loi s'est modifiée pour y ajouter d'autres actions lesquelles se considéraient des agressions sexuelles, comme la violence entre conjoints. Après, cette loi a continué à évoluer afin d'éradiquer la violence vers les femmes. Dans l'Espagne en 2004 s'est adopté une loi contre la violence de genre puisque la protection juridique est devenue une nécessité. Les femmes étaient traquées, maltraitées et assassinées, donc le mouvement social et après la législation ont essayé de l'arrêter. Cette loi a aussi pris des mesures au niveau social et politique pour mettre fin à toutes les inégalités par raisons de genre.

Conclusions

L'évolution est nécessaire pour survivre et les changements sont essentiels pour progresser individuellement et en communauté. Les femmes ont toujours été un collectif méprisé et ignoré dans tous les domaines de la société, au cours de l'histoire elles n'ont reçu ni droits ni libertés. En plus, elles ont été victimes d'un monde dominé par les hommes ou les femmes occupaient un second plan. Cependant l'évolution et le progrès nous nous ont approché à l'égalité de genre, en fait il y a un siècle l'égalité a laissé d'être un désir utopique.

Pour conclure, les résultats nous montrent que l'évolution des droits en France est graduelle et continue puisque les lois s'adoptent de forme successive et avec peu de régression. Pour cette raison la France est toujours sur une ligne ascendante vers les droits de la femme. Par contre dans l'Espagne le développement des lois a été plus défavorable et avec des reculs importants lesquels ont affecté négativement en la progression continue et en la mentalité des personnes. En fait, les idées inculquées pendant la dictature franquiste ont été présentes pendant beaucoup de temps, postérieurement au régime, et quelques fois dans l'actualité. Cependant aujourd'hui les deux pays ont en vigueur les mêmes droits fondamentaux des femmes. En plus, l'évolution des droits est limitée évidemment par les conditions politiques et sociales du moment historique. Pour cette raison, comme nous pouvons observer pendant les régimes politiques conservateurs les femmes sont victimes d'un sys-

tème traditionnel et avec aucune considération sur son individualité et sa citoyenneté. Par contre, dans des systèmes progressistes et libéraux comme par exemple la république ou des monarchies parlementaires, la liberté d'expression a permis aux femmes de prendre des mesures et de lutter pour leurs droits et pour le respect et reconnaissance au-dessus de tout.

Webographie

- Presidencia del Consejo de Ministros (1900). BOE, *Gaceta de Madrid*. <<https://www.boe.es/datos/pdfs/BOE/1900/073/A00875-00876.pdf>> - Virginia Domínguez Álvarez (2005). *Treball femení a la Indústria tèxtil Llanera de Sabadell al segle XX*. <<https://www.tesisenred.net/bitstream/handle/10803/5509/vda1de1.pdf?sequence=1&isAllowed=y>> - Geraldine M. Scalon. *La mujer y la instrucción pública: de la ley moyano a la II República*. King's College University of London. <https://gredos.usal.es/bitstream/handle/10366/79441/La_mujer_y_la_instruccion_publica_de_la_.pdf?jsessionid=2595181B75F78FBAB49C66030E3B0C4F?sequence=1> - Manuel de Puelles Benitez (1982). *La ley Moyano 1857, Ministerio de Educación y ciencia*. <https://perso-nal.us.es/alporu/historia/ley_moyano.htm> - Julio V. González García. *Mujer y Universidad*, Universidad Complutense de Madrid. - <<https://eprints.ucm.es/29215/1/MUJER%20Y%20UNIVERSIDAD.pdf>> - Victor Arrogante (2017). *El voto de la mujer en la Segunda República*, El Plural. <https://www.elplural.com/opinion/el-voto-de-la-mujer-en-la-segunda-republica_115072102cepc.gob> - *Constitución 1931*. <http://www.cepc.gob.es/docs/default-source/constituciones-espaa/1931_2.pdf?sfvrsn=6> - Colectivo feminista, las Garbanicitas (2014). *Ley de divorcio de 1932*, lo que somos, partidarios de la libertad de la comunicación. <<http://loquesomos.org/ley-de-divorcio-de-1932/>> - Victor Arrogante (2019). *Igualdad de Derechos Civiles en la Segunda República*, Diario 16. <<https://diario16.com/igualdad-derechos-civiles-la-segunda-republica/>> - El voto femenino en España, *La Mujer en la República (1931-1936)*. <<https://www.almendron.com/artehistoria/historia-de-espana/edad-contemporanea/el-voto-femenino-en-espana/la-mujer-en-la-republica-1931-1936/>> - *Wikipedia*. El aborto en España. <https://ca.wikipedia.org/wiki/Avortament_a_Espanya> - Clínica Ginelevel. *Ley del aborto*, Clinicas Geneologicas de Levante. <<https://www.ginelevel.es/abortar-en-alicante/ley-del-aborto>> - *Néixer dona a l'època Franquista* (2016). <<https://www.valls.cat/files/igualtat/PREMIS-2016/1.TREBALL-RECERCA.-NIXER-DONA-A-LPOCA-FRANQUISTA.pdf>> - Buxaweb. *El Franquisme (1939-1975)*. <<http://www.buxaweb.com/historia/temes/escat/franquisme.htm>> - Sites google. *La mort de Franco*, el Franquisme Espanyol. <<https://sites.google.com/site/xeilaelenamarta/1970-1975-el-final-de-la-dictadura/tasca-34-la-mort-de-franco>> - Vidal Aragonés (2012). *El origen de los Derechos Laborales* <<http://www.mientrastanto.org/boletín-105/notas/el-origen-de-los-derechos-laborales>> - Jefatura del Estado (1976). *Ley*

de Relaciones Laborales. <<https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-1976-8373>> – Maria Antonia Frau Garriga (2017). El moviment feminista espanyol de la transició des del punt de vista de la premsa escrita. Anàlisi del tractament informatiu. <https://ddd.uab.cat/pub/tfg/2017/180467/TFG_Frau_Garriga_MariaAntonia.pdf> – Europa Press (2016). *Se cumplen 36 años de la ley de divorcio en España*. <<https://www.europapress.es/otr-press/cronicas/noticia-cumplen-35-anos-ley-divorcio-espana-20160622085944.html>> – Mariola Lourido (2014). *Con Suárez llegó a España el divorcio*. <https://cadenaser.com/ser/2014/03/23/sociedad/1395544408_850215.html> – Laura Díaz-Roig (2013). *Així queda l'avortament: comparativa entre la llei del PP i les dues del PSOE*. <https://www.ara.cat/societat/Avortament-canvis-le-gals-claus_0_1049295256.html> – BOE (1985). Ley Orgánica 9/1985, de 5 de julio, de reforma del artículo 417 bis del Código Penal. <<https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-1985-14138>> – Montse Escoda. *El Repte de la Conciliació de la Vida Laboral, Familiar i Personal*. <<http://www.ccoo.cat/ceres/documents/informes/butjur-133.pdf>> – Carmen Mendez. Conciliación de la vida familiar y laboral. <<https://www.ccoo-servicios.es/archivos/conciliacionvidafamiliar.pdf>> – BOE (1999). Ley 39/1999, de 5 de noviembre, para promover la conciliación de la vida familiar y laboral de las personas trabajadoras. <<https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-1999-21568>> – Portal Jurídic de Catalunya, Llei 27/2003, de 31 de juliol, reguladora de l'ordre de protecció de les víctimes de la violència domèstica. <https://portaljuridic.gencat.cat/ca/pjur_ocults/pjur_resultats_fitxa/?documentId=556002&action=fitxa> – María Dolores (2005). *La ley española de medidas de protección integral contra la violencia de género*. <http://ve.scielo.org/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S1315-52162005000300008> – Ana Rodrigo (2018). *De violencia doméstica, a la de género contra las mujeres y sus hijos* <<https://www.lavanguardia.com/politica/20181119/453033669276/de-violencia-domestica-a-la-de-genero-contra-las-mujeres-y-sus-hijos.html>> – Cairn info(2011). *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. <<https://www.cairn.info/combats-de-femmes-1789-1799-9782746703971-page-223.htm?contenu=article>> – Miroir.murga la. *Loi sur le divorci*. <<http://miroir.mrugala.net/Arisitum/textes/revol/divorce.htm>> – Viquipèdia. *Divorce en France*. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Divorce_en_France#Droit_du_divorce_en_France> – Ministère de l'éducation Nationale de la jeunesse et des sports (2017). *Loi sur l'enseignement primaire obligatoire du 28 Mars 1882*. <<https://www.education.gouv.fr/loi-sur-l-enseignement-primaire-obligatoire-du-28-mars-1882-10526>> – Gouvernement. *La loi Camille Sée ouvre l'enseignement secondaire aux jeunes filles* <<https://www.gouvernement.fr/partage/9844-la-loi-camille-see-ouvre-l-enseignement-secondaire-aux-jeunes-filles>> – Gouvernement. *Jules Ferry rend l'enseignement primaire obligatoire*. <<https://www.gouvernement.fr/partage/10037-jules-ferry-rendait-l-enseignement-primaire-obligatoire>> – Overblog

(2019). *La scolarisation des filles*. <<http://www.ecoledelarepublique.fr/2019/05/la-scolarisation-des-filles-reperes-historiques.html>> – Dominique Sacli (2016). *Le travail des femmes il y a 100 ans*. <<https://www.journaldemontreal.com/2016/03/05/le-travail-des-femmes-il-y-a-100-ans>> – 8 mars. *Education, scolarité*. <<http://8mars.info/tag/education-scolaire?lang=fr>> – Eric Boeri, Christine Colaruotolo, Patrick Parodi et Annie Rouquier (2001). *Les femmes au XXe siècle*. <https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2011-08/ebo005_femmes.pdf> – Alisonne Sinard (2017). *Le droit de vote accordé aux femmes*. <<https://www.france-culture.fr/societe/21-avril-1944-le-droit-de-vote-accorde-aux-femmes>> – Samantha Barreto (2019). *Les 4 dates à retenir sur le droit de vote des femmes*. <<https://www.geo.fr/histoire/4-dates-a-retenir-sur-le-droit-de-vote-des-femmes-195516>> – Assemblée Nationale. *1967 la pilule devient légale*. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/evenements/1967_legalisation_pilule/> – Anna Breteau (2017). *Les 7 dates-clés de la contraception en France*. <https://www.lepoint.fr/culture/les-7-dates-cles-de-la-contraception-en-france-27-12-2017-2182640_3.php#> – Pierre Zéau (2019). *Égalité femmes-hommes en entreprise: que dit la loi?* <<https://www.lefigaro.fr/social/2019/03/08/20011-20190308ARTFIG00007-egalite-femmes-hommes-en-entreprise-que-dit-la-loi.php>> – Cairn.info (2006). *Chronique juridique des inégalités de salaires entre les femmes et les hommes*. <<https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2006-1-page-69.htm>> – Allodocteurs.fr (2017). *Loi Veil sur l'IVG : histoire d'une loi emblématique*. <https://www.allodocteurs.fr/grossesse-enfant/grossesse/ivg/loi-veil-sur-l-ivg-histoire-d-une-loi-emblematisque_14954.html> – Emile Gautreau (2017). *Loi sur l'avortement de Simone Veil : un texte au départ provisoire devenu emblématique*. <https://www.francetvinfo.fr/societe/droits-des-femmes/loi-sur-l-avortement-de-simone-veil-un-texte-au-depart-provisoire-devenu-emblematisque_2262709.html> – Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, *Législation contre les violences faites aux femmes*. <<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/dossiers/lutte-contre-les-violences/la-legislation/>> – Consultatodo. *Apuntes de cronología comparada, Historia, Efémérides*. <<http://www.consultatodo.com/historia/index.htm>> – HistoriaSigloXX.org. *La crisis de la restauración*. <<http://www.historiasiglo20.org/HE/12c-1.htm>> – Buxaweb. *Temes d'història contemporània*. <<http://www.buxaweb.com/historia/temes/escat/economiaXX.htm>> – Canalthistòria. *Napoleon Bonaparte*. <<https://canalthistoria.es/perfiles/napoleon-bonaparte/>>
